

la compagnie, et le second une somme de \$3,000.00 s'il voulait voter pour la compagnie.

Monsieur Porcheron et Workman ont tous deux nié sous serment ces assertions de monsieur Clearihue, (Vol. 58).

Cette accusation de monsieur l'échevin Clearihue qu'il a portée dans le temps de l'octroi du contrat de 1901, a fait l'objet d'une action en dommages de la Montreal Light, Heat and Power Co. contre lui. Cette action est encore pendante. Ces incidents de l'enquête ne peuvent certainement pas être considérés comme vidés.

L'enquête a établi et d'une manière précise et complète, le mode d'éclairage des rues de Montréal, depuis le premier janvier 1900. La Ville est mal éclairée: il n'y a pas de contrat; il n'y a pas de contrôle; la compagnie Montreal Light, Heat and Power Co. charge les prix qu'elle veut, elle pourrait à n'importe quel moment priver la Ville de lumière.

On n'a pas donné une seule raison valable pour un état de choses aussi lamentable.

Il faut donc conclure que dans l'éclairage de la Ville de Montréal, il n'y a qu'abus et irrégularités depuis le premier janvier 1900.

ENQUETE GENERALE

Monsieur le maire Payette, les échevins L.-A. Lapointe et L.-A. Lavallée, et le contrôleur, monsieur Pelletier, ont donné des témoignages très importants sur l'administration générale de la Cité de Montréal, par son Conseil et ses Commissions, et je ne crois pas pouvoir mieux faire que d'insérer ici les extraits suivants de leurs dépositions:

Monsieur Pelletier, (Vol. 52, p. 25).

Q. " Voulez-vous faire les suggestions que vous avez à faire et qui pourraient vous intéresser comme contrôleur de la Ville?

R. " Je crois que la Ville y gagnerait beaucoup si un département d'approvisionnement, magasin, était établi, ou toutes les fournitures dont les départements ont besoin seraient achetées, soit par contrat ou autre manière, que le Conseil pourrait décider; je crois que la Ville aurait beaucoup à gagner avec ce département. Je pourrais peut-être, suggérer aussi que certains départements soient fusionnés de manière à réduire les départements. Je crois qu'on pourrait y gagner, qu'on y gagnerait beaucoup. Comme autre suggestion, je crois que les chefs de départements devraient nommer leurs employés; je crois que ça serait dans l'intérêt de la discipline, dans l'intérêt de l'efficacité du service; je crois qu'il y aurait beaucoup à gagner là-dessus. Ce sont à peu près les principales suggestions que je puis faire dans le moment."

Q. " Y a-t-il des relations intimes, dans les différents départements,